

Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario

Plan d'activités 2026-2027

Budget annuel et projections financières de 2026-2027 à 2028-2029

Table des matières

Sommaire	5
Mandat de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l’Ontario	7
1.1 Orientation stratégique : Lettre d’orientation de la SGFPNO pour 2026-2027	7
1. Protéger l’Ontario.....	7
2. Offrir de meilleurs services	8
3. Stimuler l’innovation et l’optimisation	8
1.2 Initiatives clés pour répondre aux attentes en matière de lettre d’orientation	8
Protéger l’Ontario	9
Offrir de meilleurs services	9
Stimuler l’innovation et l’optimisation.....	9
Priorités spécifiques de la SGFPNO	10
1.3. Plan stratégique de la SGFPNO	10
Vision	10
Mission.....	10
Principes directeurs.....	10
1.4. Priorités stratégiques	11
Innovation, recherche-développement et commercialisation	11
Créativité, productivité et développement de l’entrepreneuriat	11
Partenariats et collaboration	11
Développement et renouvellement organisationnels.....	12
Sensibilisation, éducation et reconnaissance.....	12
2.0 Paysage économique du Nord de l’Ontario	12
Démographie et main-d’œuvre du Nord de l’Ontario.....	13
Services miniers et de soutien minier.....	14
Foresterie	15
Agriculture	16
Tourisme	17
Arts, culture et industries créatives	18

Fabrication	19
Collectivités et infrastructures	20
3.0. Mandat, priorités, et initiatives du ministère du Développement et de la croissance économique du Nord	20
Mandat 20	
Priorités	20
Initiatives	21
3.1. Priorités du gouvernement de l'Ontario.....	21
Réponse de l'Ontario aux tarifs américains.....	22
Libérer le potentiel économique des minéraux essentiels de l'Ontario.....	23
Investissement dans les minéraux critiques	24
Soutenir le secteur forestier de l'Ontario	25
Renforcer le secteur agroalimentaire de l'Ontario	26
4.0. Aperçu des programmes actuels de la SGFPNO.....	26
Programme pour l'investissement dans le Nord	27
Programme pour la main-d'œuvre et le talent.....	27
Programme pour l'amélioration communautaire.....	27
Programme de soutien aux initiatives culturelles	29
5.0. Mesures du rendement.....	29
5.1. Mesures externes du rendement clés	30
Nombre d'emplois à temps plein créés ou conservés	30
Investissements de la SGFPNO provenant d'autres partenaires	30
5.2. Mesures du rendement non clés.....	30
Satisfaction du service à la clientèle	31
5.3. Mesures du rendement non clés spécifiques au programme.....	31
Programme pour l'investissement dans le Nord	31
Programme pour la main-d'œuvre et le talent.....	32
Programmes pour l'amélioration communautaire et de soutien aux initiatives culturelles	

6.0. Marketing et communications.....	34
7.0. Plan de prestation de services électroniques et de technologies de l'information.....	35
8.0. Ressources pour respecter le mandat et l'orientation stratégique	37
8.1. Calendrier projeté sur trois ans pour les dépenses administratives	37
8.2. Budget financier prévu sur trois ans	38
9.0. Engagement avec des tiers	38
10. Partenariat stratégique – Direction du développement économique régional (DDER) du ministère du Développement et de la Croissance économique du Nord.....	39
11. SGFPNO – Employés de la fonction publique de l'Ontario.....	39
12.0. Structure organisationnelle de la SGFPNO.....	41
13.0. Gestion des risques.....	42

Sommaire

La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) a accompli avec succès son mandat de renforcer l'économie du Nord de l'Ontario au cours de l'exercice 2025-2026. Cela a été réalisé en maintenant la concentration inébranlable de la SGFPNO en soutien aux projets qui priorisaient le développement économique, l'emploi et l'investissement dans la région. Sous la direction de l'honorable George Pirie, ministre du Développement et de la croissance économique du Nord, le conseil d'administration de la SGFPNO a fait preuve de dévouement en veillant à ce que les programmes demeurent pertinents et répondent aux besoins spécifiques du nord de l'Ontario.

L'Ontario fait face à d'importants défis économiques en raison des tarifs imposés par les États-Unis, qui touchent les entreprises et les collectivités à travers la province. En réponse, le gouvernement met en œuvre des mesures pour protéger les travailleurs et renforcer l'économie. Reconnaisant la vulnérabilité accrue du Nord de l'Ontario, la province réoriente la SGFPNO pour prioriser les investissements stratégiques qui protègent les industries et les emplois du Nord, réduisent les perturbations liées au commerce et créent de nouvelles occasions de croissance économique à long terme.

Alors que la SGFPNO se tourne vers 2026-2027 et au-delà, elle demeure ferme dans sa mission de favoriser le développement économique dans le nord de l'Ontario.

Beaucoup de collectivités du nord de l'Ontario sont plus petites en population, vivent des situations d'emploi en transition et disposent d'une base fiscale limitée qui en ont plus besoin que d'autres. Pour avoir le plus grand impact, nous devons évaluer où et comment notre soutien peut réellement faire une différence, et comment nous pouvons garantir un soutien pour ces collectivités.

Grâce à des investissements ciblés qui transforment des idées novatrices en résultats significatifs, la SGFPNO continuera de stimuler la croissance, de soutenir la création et la rétention d'emplois, et de renforcer la résilience des collectivités du Nord, surtout en période d'incertitude économique. Ces efforts amélioreront ultimement la qualité de vie des résidents et contribueront à une économie du Nord plus forte et plus durable.

Le plan d'affaires 2026-2027 détaille les priorités et objectifs clés que la SGFPNO poursuivra afin de répondre aux priorités définies dans la lettre d'orientation du ministre du Développement et de la croissance économique du Nord concernant le service innovant à la clientèle, la durabilité, la responsabilité et les priorités propres à la SGFPNO, y compris :

- accroître la sensibilisation à l'orientation économique stratégique de la SGFPNO tout en soutenant la participation plus large des collectivités et des organisations à ses programmes pour atteindre des résultats économiques;
- continuer d'offrir un service à la clientèle de qualité supérieure;
- mettre en avant des mesures à court et long terme pour assurer le financement de

façon plus efficace et efficiente, en particulier pour livrer plus rapidement les projets prioritaires;

- mettre en œuvre des options dans toutes les activités de l'organisation pour refléter la préférence pour les entreprises ontariennes ou canadiennes;
- répondre aux recommandations formulées dans le cadre de l'examen du mandat de la SGFPNO entrepris au cours de l'exercice 2024-2025.

Les travailleurs, entreprises et collectivités du Nord de l'Ontario sont soutenus par une stratégie ciblée présentée dans le *Plan pour protéger l'Ontario*¹, qui aborde les impacts des tarifs américains et de l'incertitude économique persistante. La SGFPNO continuera de jouer un rôle essentiel dans le renforcement et la protection de l'économie du Nord de l'Ontario en fournissant un soutien financier aux entreprises, municipalités, collectivités autochtones et organismes à but non lucratif, contribuant ainsi à bâtir une économie régionale plus compétitive, résiliente et autonome.



John Guerard
Directeur général
Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario

¹ Plan pour protéger l'Ontario, Budget de l'Ontario, 2025

Mandat de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario

La SGFPNO est un organisme de services opérationnels établi en vertu de la législation habilitante de la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario*². La supervision de la SGFPNO relève du mandat du ministère du Développement et de la croissance économique du Nord (MDCEN). La SGFPNO, en tant qu'organisme dirigé par un conseil d'administration, dispose d'un conseil d'administration nommé, et le ministre du Développement du Nord en est le président.

Les objectifs suivants de la SGFPNO sont établis par la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario* :

- I. conseiller le lieutenant-gouverneur en conseil sur toute question relative à la croissance et à la diversification économiques du Nord de l'Ontario, et lui faire des recommandations à cet égard;
- II. promouvoir et stimuler les initiatives économiques dans le Nord de l'Ontario;
- III. faire entreprendre des études et conclure des contrats relativement aux objets visés aux alinéas i. et ii. ci-dessus.

La SGFPNO offre une aide financière par le biais de programmes qui offrent des contributions conditionnelles et des prêts aux entreprises, municipalités, collectivités autochtones et organismes à but non lucratif. Ce soutien provincial à la SGFPNO reconnaît le rôle vital que la SGFPNO continuera de jouer alors que le Nord de l'Ontario progresse vers une croissance économique à long terme.

Les programmes de financement de la SGFPNO sont :

- I. Programme pour l'amélioration communautaire;
- II. Programme pour l'investissement dans le Nord;
- III. Programme pour la main-d'œuvre et le talent;
- IV. Programme de soutien aux initiatives culturelles.

1.1 Orientation stratégique : Lettre d'orientation de la SGFPNO pour 2026-2027

En octobre 2025, l'honorable George Pirie, ministre du Développement et de la Croissance économique du Nord, a remis une lettre d'orientation au vice-président du conseil d'administration de la SGFPNO, s'attendant à ce que la SGFPNO continue d'agir dans le meilleur intérêt de la population de l'Ontario et de s'assurer qu'un bon rapport qualité-prix soit offert aux contribuables. Pour remplir cette directive, la SGFPNO priorisera les éléments suivants :

1. Protéger l'Ontario

² *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario*

- Élargir les partenariats nationaux au Canada, pour promouvoir le développement des chaînes d'approvisionnement et des possibilités économiques à travers le Canada et soutenir la résilience économique, particulièrement à la lumière des menaces tarifaires et de l'incertitude économique américaines en cours.
- Acheter auprès d'entreprises ontariennes et canadiennes lorsque possible.

2. Offrir de meilleurs services

- Se concentrer sur une expérience client centrée sur l'utilisateur en simplifiant les interactions, en améliorant la satisfaction et en élargissant et optimisant les offres de services numériques.
- Déceler des occasions d'améliorer l'efficacité, d'améliorer les services, de stimuler l'innovation et de réaliser des économies pour la population de l'Ontario, notamment grâce à l'utilisation de l'IA et d'autres technologies avancées.
- Éliminer la bureaucratie et la paperasserie inutiles en appliquant des méthodologies allégées ou d'autres modalités pour atteindre l'efficacité opérationnelle.

3. Stimuler l'innovation et l'optimisation

- Trouver des solutions innovantes pour utiliser efficacement les ressources publiques et remplir efficacement le mandat de l'organisation tout en fonctionnant dans le cadre de l'allocation financière de l'organisation, soutenue par des rapports financiers précis, des contrôles internes efficaces et des pratiques proactives de gestion de la fraude.

De plus, la SGFPNO a reçu des directives sur des priorités supplémentaires spécifiques à la SGFPNO, qui comprennent :

1. accroître la sensibilisation à l'orientation économique stratégique de la SGFPNO tout en soutenant la participation plus large des collectivités et des organisations à ses programmes pour atteindre des résultats économiques;
2. continuer d'offrir un service à la clientèle de qualité supérieure;
3. mettre en avant des mesures à court et long terme pour assurer le financement de façon plus efficace et efficiente, en particulier pour livrer plus rapidement les projets prioritaires;
4. mettre en œuvre des options dans toutes les activités de l'organisation pour refléter la préférence pour les entreprises ontariennes ou canadiennes;
5. répondre aux recommandations formulées dans le cadre de l'examen du mandat de la SGFPNO entrepris au cours de l'exercice 2024-2025.

1.2 Initiatives clés pour répondre aux attentes en matière de lettre d'orientation

Le plan d'affaires de la SGFPNO pour 2026-2027 décrit les activités planifiées de

l'organisation, intégrant les directives du ministre du Développement et de la Croissance économique du Nord, telles que définies à l'article 1.1 ci-dessus.

Protéger l'Ontario

La SGFPNO :

- priorisera les investissements qui protègent les industries et les emplois du Nord, répondent aux perturbations commerciales et soutiennent la croissance économique à long terme;
- s'efforcera de garder les travailleurs employés et d'aider les entreprises du Nord de l'Ontario à croître malgré les tarifs américains;
- continuera à financer des projets qui renforcent l'économie et aident les collectivités à s'adapter aux défis liés au commerce;
- gardera un focus sur la stimulation de l'innovation, le soutien à la création d'emplois et la promotion du développement économique durable dans le Nord de l'Ontario.

Offrir de meilleurs services

La SGFPNO :

- renforcera le suivi de la performance et la supervision des services de la SGFPNO, y compris ceux fournis par les fournisseurs de services de la SGFPNO, grâce à la nouvelle plateforme technologique de la SGFPNO pour soutenir et améliorer la prestation des services;
- s'assurera que les données des clients restent protégées lors des examens et protocoles continus en cybersécurité;
- demandera l'approbation du ministère avant toute utilisation de l'intelligence artificielle;
- signalera tous les enjeux à haut risque au ministère confronté à la SGFPNO avec des plans d'atténuation efficaces;
- continuera à améliorer la transparence grâce à des initiatives de données ouvertes et des mises à jour du site web de la SGFPNO;
- appliquera des méthodologies allégées et des outils numériques pour simplifier les flux de travail, améliorer la prise de décision basée sur les données et l'expérience client tout en favorisant une culture d'amélioration continue et de collaboration.

Stimuler l'innovation et l'optimisation

La SGFPNO :

- continuera à offrir des programmes de soutien en utilisant des modèles hybrides d'admission de demandes et de diligence raisonnable, avec des examens continus pour améliorer la durabilité, l'innovation et les décisions de financement en temps opportun;
- évaluera la capacité organisationnelle au sein des allocations financières afin de renforcer la prestation des services, y compris l'accès numérique, la prise de décision basée sur les données et les modèles de programmes efficaces;
- améliorera l'accès à des programmes ciblés pour les collectivités autochtones, rurales et éloignées grâce à des services de conseil améliorés et des efforts pour

mobiliser des investissements supplémentaires en faveur de la croissance économique.

Priorités spécifiques de la SGFPNO

La SGFPNO :

- accroîtra la sensibilisation à l'orientation économique stratégique de la SGFPNO tout en soutenant la participation plus large des collectivités et des organisations à ses programmes pour atteindre des résultats économiques;
- continuera d'offrir un service à la clientèle de qualité supérieure;
- mettra en avant des mesures à court et long terme pour assurer le financement de façon plus efficace et efficiente, en particulier pour livrer plus rapidement les projets prioritaires;
- mettra en œuvre des options dans toutes les activités de l'organisation pour refléter la préférence pour les entreprises ontariennes ou canadiennes;
- répondra aux recommandations formulées dans l'examen du mandat de la SGFPNO mené par le ministère au cours de l'exercice 2024-2025.

1.3. Plan stratégique de la SGFPNO

Le plan stratégique de la SGFPNO a été élaboré par le conseil d'administration de la SGFPNO en consultation avec l'administration de la SGFPNO et le ministère du Développement et de la Croissance économique du Nord. Examiné annuellement par le conseil d'administration de la SGFPNO, le plan définit le cadre stratégique de la SGFPNO, y compris la vision, la mission, les principes directeurs et les priorités stratégiques.

Vision

La SGFPNO sera un catalyseur pour les investissements stratégiques clés visant à stimuler le développement économique et la diversification dans le Nord de l'Ontario.

Mission

Établir des partenariats avec les collectivités, les organismes sans but lucratif, les entreprises et les entrepreneurs dans tout le Nord de l'Ontario pour créer des emplois et renforcer l'économie.

Principes directeurs

Les principes directeurs ci-dessous orientent de façon générale les activités quotidiennes de la SGFPNO, quels que soient les changements qui pourraient survenir relativement aux objectifs, aux exigences et aux ressources de la Société.

I. Prise en compte du contexte unique du Nord de l'Ontario

Les programmes et initiatives de la SGFPNO continueront d'être un moyen important de reconnaître les besoins uniques du Nord de l'Ontario, en soutien à un Ontario fort et résilient.

II. Adaptabilité

Le processus de planification stratégique est un processus permanent qui apporte à la SGFPNO un outil de gestion pour s'adapter aux changements pouvant survenir dans l'avenir.

III. Réfléchissant, flexible et tourné vers l'avenir

Le conseil d'administration de la SGFPNO examine au moins chaque année les priorités et plans stratégiques.

IV. Inclusivité

La SGFPNO élaborera et exécutera ses programmes et ses initiatives d'une manière qui tiennent compte des besoins des diverses collectivités du Nord, notamment, mais pas exclusivement, les collectivités autochtones.

1.4. Priorités stratégiques

La SGFPNO continue d'offrir un soutien financier aux initiatives stratégiques suivantes :

Innovation, recherche-développement et commercialisation

Appuyer les projets et les initiatives de recherche appliquée et de développement qui mènent à des produits et services novateurs avec un potentiel de commercialisation en :

- appuyant et encourageant les partenariats parmi les établissements d'enseignement, les organismes de recherche et l'industrie pour concevoir et développer des produits novateurs et des industries novatrices dans le Nord de l'Ontario;
- appuyant la commercialisation d'idées et d'innovations en partenariat avec les intervenants et les partenaires du Nord.

Créativité, productivité et développement de l'entrepreneuriat

Promouvoir un environnement qui encourage la créativité, la productivité et le développement de l'entrepreneuriat en :

- appuyant la collaboration avec les établissements d'enseignement et l'industrie pour promouvoir la productivité et le développement de l'entrepreneuriat;
- aidant les intervenants et les partenaires du Nord à attirer et à maintenir une main-d'œuvre hautement qualifiée et créative;
- aidant les entrepreneurs à différents stades de croissance de leur entreprise.

Partenariats et collaboration

Optimiser les possibilités de mettre à profit le soutien de la SGFPNO par la création de partenariats et la collaboration afin d'assurer le succès des projets et de réaliser des résultats économiques durables en :

- faisant participer les dirigeants dans le nord de l'Ontario, y compris des professionnels du développement économique, afin d'accroître la sensibilisation, la connaissance et l'accès aux programmes de la SGFPNO;
- appuyant les projets qui démontrent la collaboration et les partenariats entre les organisations des secteurs public et privé du Nord de l'Ontario;

- travaillant avec d'autres bailleurs de fonds pour aider à développer et financer des projets qui favorisent la création d'emplois et soutiennent une économie du Nord de l'Ontario en croissance et durable.

De plus, à l'interne, la SGFPNO continuera de mettre l'accent sur les priorités suivantes :

Développement et renouvellement organisationnels

Entreprendre un exercice d'amélioration continue et de perfectionnement des ressources humaines afin d'améliorer l'efficacité, la rentabilité, l'accessibilité et la prestation des programmes de la SGFPNO, ainsi que la mesure de leur rendement en :

- continuant à développer des capacités en technologies de l'information et à améliorer les systèmes existants afin d'améliorer l'accès des clients aux programmes de la SGFPNO et à l'accès interne aux indicateurs et statistiques de prestation des programmes;
- renforçant le dialogue régulier et continu avec le conseil d'administration de la SGFPNO afin de planifier et anticiper les occasions nouvelles et émergentes ainsi que les principales initiatives gouvernementales;
- élaborant des approches opérationnelles et des pratiques exemplaires qui permettent à la SGFPNO et ses partenaires de prestation des programmes de communiquer et travailler de manière proactive avec les intervenants et les partenaires afin de promouvoir et de faciliter l'accès aux programmes de la SGFPNO;
- offrant à la SGFPNO et au conseil d'administration de la SGFPNO les outils et la formation nécessaires pour leur permettre de s'acquitter efficacement de leurs rôles et de leurs responsabilités dans un environnement de plus en plus exigeant.

Sensibilisation, éducation et reconnaissance

Renouveler les outils de marketing, de communication et de sensibilisation qui augmentent la sensibilisation, la compréhension et la reconnaissance de la SGFPNO et de ses programmes, applications et autres processus en développant des outils efficaces de marketing et de communication qui augmentent la notoriété et la reconnaissance de la SGFPNO et de ses programmes de soutien, en mettant l'accent sur la promotion des applications dans les secteurs d'affaires qui stimulent l'emploi et la croissance.

2.0 Paysage économique du Nord de l'Ontario

La SGFPNO assure une allocation stratégique du financement des programmes grâce à une surveillance constante du paysage économique de l'Ontario, en mettant l'accent sur le Nord de l'Ontario. La province continue de naviguer dans les fluctuations économiques dues aux événements géopolitiques, aux défis de la chaîne d'approvisionnement, aux pénuries persistantes de main-d'œuvre et à d'autres défis. Ces circonstances économiques et d'autres événements mondiaux peuvent avoir un impact amplifié sur les

indicateurs démographiques, économiques et du marché du travail du Nord de l'Ontario, tant à court terme qu'à long terme.

Le Nord de l'Ontario demeure fortement dépendant de l'emploi dans le secteur public, les soins de santé et l'aide sociale, l'éducation et l'administration publique constituant les secteurs les plus importants en termes de part de l'emploi (estimé à 33,6 % de l'emploi total du Nord en 2025, comparativement à 24,6 % au niveau provincial)³.

En plus de l'emploi dans le secteur public, de nombreuses collectivités de la région continuent de dépendre des industries primaires telles que l'exploitation minière et la foresterie, qui représentaient 6,9 % de l'emploi total du Nord en août 2025, comparativement à seulement 0,5 % pour la province⁴. Le Nord de l'Ontario continue de connaître une croissance et une diversification de son économie. Cependant, la région continue de dépendre des secteurs d'extraction des ressources primaires, qui sont liés aux prix mondiaux des matières premières et à la demande du marché.

L'innovation supplémentaire et la diversification des occasions à valeur ajoutée dans ces secteurs, ainsi que la mise en œuvre des grappes existantes et de l'expertise liée aux industries primaires, aident l'économie du Nord à résister aux cycles de croissance/récession dans les secteurs des ressources primaires. Une économie résiliente soutiendra les infrastructures vitales et les collectivités solides qui attirent les gens à vivre et à travailler dans le Nord de l'Ontario.

Démographie et main-d'œuvre du Nord de l'Ontario

Le Nord de l'Ontario continue de faire face à des défis liés à la main-d'œuvre, notamment le vieillissement de la population, la migration des jeunes et une pénurie de travailleurs qualifiés dans plusieurs secteurs. L'offre future de main-d'œuvre sera essentielle pour stimuler la croissance économique du Nord de l'Ontario.

En août 2025, le ministère des Finances de l'Ontario a publié les projections de population de l'Ontario pour la période de 2024-2051. Ces projections indiquent que la population du Nord de l'Ontario croîtra lentement, passant de 871 000 habitants en 2024 à 989 000 d'ici 2051, une augmentation de 13,6 %. Le Nord-Est de l'Ontario devrait connaître une croissance démographique d'environ 84 000 habitants, soit 13,6 %,

³ Statistique Canada, Tableau 14-10-0465-01 daté du 5 septembre 2025, Caractéristiques annuelles de la population active, date de publication le 1^{er} janvier 2024

⁴ Statistique Canada, Tableau 14-10-0465-01 daté du 5 septembre 2025, Caractéristiques annuelles de la population active, date de publication le 1^{er} janvier 2024

passant de 620 000 à 704 000, et le Nord-Ouest de l'Ontario devrait connaître une croissance de 34 000 habitants, soit 13,7 %, passant de 250 000 à 285 000⁵.

La cohorte d'âge actif de base du Nord de l'Ontario (25-34 ans) devrait croître de 66 000 (20,5 %), passant de 321 000 en 2024 à 387 000 en 2051. Le Nord-Est de l'Ontario devrait connaître une croissance de 45 000 (19,9 %), tandis que la croissance projetée du Nord-Ouest de l'Ontario est de 21 000 (22 %).

La SGFPNO soutient la croissance démographique en créant et en maintenant des emplois et en soutenant le développement d'une main-d'œuvre qualifiée pour aider les entreprises et les travailleurs nouveaux et existants à réussir dans le Nord de l'Ontario, renforçant à la fois l'économie et les collectivités. Depuis juin 2018, la SGFPNO a investi plus d'un milliard de dollars dans 8 079 projets dans le Nord de l'Ontario, ce qui a permis d'obtenir plus de 3 milliards de dollars en investissements et de créer ou de maintenir plus de 12 500 emplois.

Services miniers et de soutien minier

L'exploitation minière en Ontario, y compris celle des minéraux critiques, emploie directement environ 28 000 personnes et en emploie 46 000 autres dans le traitement des minéraux et les fournitures et services miniers⁶. Environ les deux tiers des emplois miniers directs se trouvent dans le Nord de l'Ontario⁷. Le secteur compte l'une des plus grandes proportions de travailleurs autochtones en Ontario, et de nombreux avantages de l'emploi minier direct de l'Ontario se trouvent dans le Nord de l'Ontario.⁸ La grappe plus large d'offre et de services miniers comprend plus de 1 400 entreprises et emploie plus de 40 000 personnes, contribuant annuellement à 3,9 milliards de dollars au PIB de l'Ontario.⁹ En 2024, l'industrie minière de l'Ontario a fourni aux employés miniers directs environ 4,3 milliards de dollars de rémunération totale.¹⁰

Depuis 2018, la SGFPNO a soutenu 288 projets dans les minéraux et les fournitures et services miniers, avec un investissement total de 64 millions de dollars et un levier

⁵ Projections démographiques du ministère des Finances de l'Ontario pour 2023-2051 du 1^{er} octobre 2024 au 1^{er} août 2025

⁶ Statistique Canada. Tableau 36-10-0489-01, Statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale (SCN), selon la catégorie d'emploi et l'industrie, et PwC. Étude sur l'impact économique du secteur des fournitures et des services miniers panontarien.

⁷ Statistique Canada. Tableau 98-10-0456-01, Catégorie du lieu de travail selon les secteurs d'industries, la grande catégorie des professions et le genre : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement.

⁸ Tableau de bord mensuel du marché du travail du Conseil des ressources humaines de l'industrie minière

⁹ PwC, Étude sur l'impact économique du secteur des fournitures et des services miniers panontarien, 2014

¹⁰ Statistique Canada. Tableau 36-10-0489-01, Statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale (SCN), selon la catégorie d'emploi et l'industrie.

supplémentaire de 148 millions de dollars dans le Nord de l'Ontario, contribuant à créer ou maintenir 958 emplois.¹¹ Cet argent a contribué à renforcer un secteur économique crucial, soutenant le succès et la croissance de la région.

Foresterie

Le secteur forestier de l'Ontario a généré 21,6 milliards de dollars de revenus, a contribué avec 5,4 milliards de dollars au PIB de l'Ontario (2023) et a exporté pour 8 milliards de dollars de produits forestiers (2024). Le secteur demeure un employeur important dans toutes les régions de l'Ontario et emploie directement 42 500 personnes, soutenant environ 128 000 emplois¹². Environ 9 300 personnes dans le Nord de l'Ontario étaient directement employées par l'industrie forestière en 2024. Environ une collectivité sur quatre du Nord dépend de manière significative du secteur forestier pour le revenu d'emploi¹³.

Les 20 plus grandes scieries de l'Ontario opèrent dans le Nord de l'Ontario et produisent 97 % du bois d'œuvre de la province. Bien que le secteur forestier primaire de l'Ontario soit principalement situé dans le Nord, il constitue une base pour un important secteur manufacturier secondaire et à valeur ajoutée situé dans le Sud de l'Ontario.

Les défis commerciaux persistants du département du Commerce des États-Unis (DOC) et l'augmentation des droits sur le bois d'œuvre, ainsi que des tarifs potentiels supplémentaires, continuent de créer de l'instabilité. Un marché immobilier faible, entraînant une faible demande et des prix, aggrave la situation. Le 8 août 2025, le DOC a terminé la sixième révision administrative du différend actuel sur le bois d'œuvre, qui a entraîné une augmentation significative des droits de douane sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre, passant de 14,40 % à 35,16 %. Depuis 2017, les producteurs de bois d'œuvre de l'Ontario ont payé environ 1,1 milliard de dollars en droits de douane, et ce montant continuera d'augmenter jusqu'à ce que le différend soit réglé par un règlement négocié.

En septembre 2024, le gouvernement de l'Ontario a publié une mise à jour sur les progrès de la stratégie ontarienne du secteur forestier, mettant en lumière les nouveaux investissements et les nouvelles réalisations¹⁴. L'Ontario compte 70,48 millions d'hectares de forêt et 27,7 millions d'hectares de forêts gérées par la Couronne, et récolte annuellement 0,1 million d'hectares de forêt de la Couronne. En 2024, la province a engagé 60 millions de dollars supplémentaires sur trois ans par le biais du Programme ontarien d'utilisation de la biomasse forestière pour accroître l'utilisation du bois de la

¹¹ La SGFPNO a approuvé des projets en date d'octobre 2025

¹² Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario

¹³ [Stratégie ontarienne du secteur forestier, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario](#)

¹⁴ [Rapport d'étape sur la Stratégie pour le secteur forestier de l'Ontario de 2024, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario](#)

Couronne et soutenir l'innovation¹⁵.

Depuis 2018, la SGFPNO a soutenu 263 projets dans le secteur forestier, avec un investissement total de 54 millions de dollars et un levier supplémentaire de 254 millions de dollars dans le Nord de l'Ontario¹⁶. La SGFPNO continuera de travailler avec les intervenants et partenaires forestiers pour relever les défis et les opportunités de ce secteur, en offrant des programmes pertinents et adaptés à l'économie du Nord de l'Ontario.

Agriculture

Selon Statistique Canada et le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise de l'Ontario (MAAAO), les entreprises liées à l'agriculture employaient 27 820 personnes dans le Nord de l'Ontario en 2021. Les recettes en espèces des fermes du Nord de l'Ontario pour les biens produits ont totalisé environ 238,3 millions de dollars en 2024 (sans compter les opérations aquacoles)¹⁷.

Le secteur agroalimentaire de l'Ontario comprend l'agriculture primaire, l'alimentation, les boissons et la transformation/fabrication du tabac, la vente de gros, ainsi que le commerce de détail et les services alimentaires. Les 1 782 fermes du Nord de l'Ontario utilisaient 711 263 acres de terres agricoles pour cultiver et élever du bétail. Le nombre de fermes dans le Nord de l'Ontario représente environ 3,7 % du total provincial. Les deux plus grands sous-secteurs du secteur agricole du Nord de l'Ontario sont les produits laitiers, ainsi que le bétail et le bovin, représentant 41 % des recettes de trésorerie totales de 2024 dans le Nord de l'Ontario.

Bien que l'aquaculture ne soit pas incluse dans les données du recensement agricole, il s'agit du troisième plus grand sous-secteur de la production agricole du Nord de l'Ontario, avec environ 38,1 millions de dollars de recettes de trésorerie en 2024. L'aquaculture du Nord de l'Ontario représente plus de 90 % de la production de truites arc-en-ciel en parcs en filet en eau libre, avec une valeur estimée à 36 millions de dollars¹⁸.

Depuis 2018, la SGFPNO a soutenu 562 projets dans les secteurs agricole, aquacole et de transformation alimentaire, avec un investissement total de 71 millions de dollars, dont 131 millions de dollars supplémentaires pour le Nord de l'Ontario.

Depuis 2018, la SGFPNO a soutenu 31 projets pour 404 producteurs et a augmenté la productivité sur 24 490 acres de terres arables dans le Nord de l'Ontario, avec un investissement total de 25 millions de dollars, ce qui a permis des saisons de croissance plus productives et d'augmenter les rendements agricoles pour les producteurs.

¹⁵ Programme ontarien d'utilisation de la biomasse forestière, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario

¹⁶ La SGFPNO a approuvé des projets en date d'octobre 2025

¹⁷ Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise de l'Ontario

¹⁸ Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise de l'Ontario

Tourisme

En 2023, on estime que les dépenses des visiteurs dans le Nord de l'Ontario ont soutenu 11 000 emplois (7 700 directs, 1 500 indirects et 1 600 induits) sur une base de 1,3 milliard de dollars de dépenses intérieures, contribuant à 0,9 milliard de dollars au PIB du Nord de l'Ontario¹⁹.

En 2024, les entreprises liées au tourisme représentaient 7 % de tous les établissements commerciaux dans le Nord de l'Ontario (région touristique de l'Ontario n° 13 [RTO13]). Comparativement à d'autres industries en Ontario, les secteurs liés au tourisme emploient une proportion plus élevée de femmes, de jeunes et d'étudiants.

Le Nord de l'Ontario a attiré une proportion plus élevée de voyages de nuit que la moyenne ontarienne, et le tourisme axé sur la nature est le type de tourisme le plus dominant dans les trois sous-régions qui composent la RTO13 (Nord-Est, Centre et Nord-Ouest). Plus d'un tiers (41 %) des visites touristiques nationales dans le nord de l'Ontario comprenaient la participation à une activité extérieure ou sportive en 2023. Ces activités de plein air comprennent la pêche (11 % des visites), la navigation de plaisance (15 % des visites) et le camping (13 % des visites).

Une part importante de l'industrie touristique du Nord de l'Ontario dépend fortement du voyageur américain. Dans le cadre du soutien au Nord, les programmes et activités de marketing nordique de Destination Ontario continueront de se concentrer sur les voyageurs américains passionnés et de loisir, tout en poursuivant leurs efforts en Ontario et dans d'autres marchés d'origine canadienne.

Le tourisme du Nord de l'Ontario a connu une baisse de la fréquentation en provenance des États-Unis depuis que les tensions politiques avec les États-Unis ont augmenté au début de 2025. Les points d'entrée du Nord reflétaient tous une baisse modérée : Pigeon River (en baisse de 9,7 %), Fort Frances (en baisse de 7 %), Rainy River (en baisse de 5 %) et Sault Ste. Marie (en baisse de 6,6 %).

De plus, il y a eu des pertes nettes d'emplois importantes dans le secteur de l'hébergement et des services alimentaires du Nord de l'Ontario en 2024, comparativement à 2023 (2 700 emplois en moins, soit 15 %). En 2024, l'occupation hôtelière dans le Nord de l'Ontario a montré des tendances divergentes par rapport à 2023 : Sudbury (en hausse de 4,9 %), Thunder Bay (en baisse de 2,8 %), Sault Ste. Marie (en baisse de 0,1 %) et North Bay (en hausse de 1,6 %).

Depuis 2018, la SGFPNO a soutenu 1 075 projets dans le secteur touristique, avec un investissement total de 161 millions de dollars, et a levé 413 millions de dollars d'investissements supplémentaires pour le Nord de l'Ontario²⁰.

¹⁹ Calculé à l'aide du modèle de calcul des répercussions du tourisme sur l'économie régionale (MCRTER)

²⁰ Approbations de la SGFPNO en date d'octobre 2025

Arts, culture et industries créatives

La production de films et de télévision prospère partout dans la province, créant des emplois et un impact économique pour les fournisseurs, vendeurs et talents locaux. En 2024, l'industrie du film et de la télévision de l'Ontario a contribué à hauteur de 2,6 milliards de dollars à l'économie, créant près de 35 000 emplois équivalents temps plein directs et dérivés pour la population de l'Ontario.

L'Ontario continue de démontrer un fort soutien à son secteur des arts et de la culture par des investissements importants, des programmes de financement stratégique et des initiatives qui favorisent l'engagement culturel et le développement économique à travers la province. Ces soutiens comprennent :

- Le gouvernement de l'Ontario investit près d'un milliard de dollars dans trois crédits d'impôt compétitifs et non plafonnés pour le cinéma et la télévision pour 2025-2026, visant à attirer des productions tant nationales qu'internationales.²¹
- Le financement additionnel comprend 7 millions de dollars pour l'industrie musicale, plus de 28 millions pour les bibliothèques publiques et près de 5 millions pour les musées communautaires.
- Le Conseil des arts de l'Ontario (CAO) demeure l'organisme principal de financement des arts, distribuant 52,2 millions de dollars grâce à plus de 3 000 subventions à des artistes et organismes en 2024-2025.
- Le Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario (FMCO) a accordé 3 millions de dollars à 61 projets de tourisme culturel afin d'augmenter la fréquentation et l'impact économique.
- La Fondation Trillium de l'Ontario (FTO) a investi 10 millions de dollars dans des initiatives communautaires liées à la culture dans le cadre de son financement annuel plus large de 100 millions de dollars.
- Fête de la culture en Ontario organisent chaque automne un festival gratuit de trois semaines à l'échelle de la province pour célébrer les arts, la culture et le patrimoine.

La SGFPNO a soutenu financièrement un large éventail de productions cinématographiques et télévisuelles, avec des valeurs de production totales allant de 40 000 \$ à 55 millions de dollars, influençant directement la croissance de cette industrie dans le Nord de l'Ontario. Le financement de la SGFPNO est limité aux coûts de production dépensés dans le Nord de l'Ontario, y compris les coûts de main-d'œuvre, les biens et services de production, ainsi que les coûts post-production.

Tandis que Sudbury, North Bay et Sault Ste. Marie accueille la plupart des productions dans le Nord de l'Ontario, d'autres lieux fréquemment utilisés comprennent Timmins, Thunder Bay et Parry Sound.

²¹ Production de films et télévision de l'Ontario 2022-2024 par format, ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux

Les productions soutenues par la SGFPNO continuent de mettre en valeur l'industrie cinématographique et télévisuelle du Nord de l'Ontario. Les investissements récents de la SGFPNO ont soutenu des séries télévisées telles que *SkyMed*, *Letterkenny*, *Shoresy*, *le salaud du hockey*, *When Hope Calls*, ainsi que plusieurs films acclamés qui ont été présentés en première au Festival international du film de Toronto de 2025, dont *Blood Lines*, *Aki* et *Amour apocalypse*.

Depuis 2018, la SGFPNO a soutenu plus de 983 projets dans les secteurs des arts, de la culture et des industries créatives, avec un investissement total de 220 millions de dollars, et un levier de 1,1 milliard de dollars d'investissements supplémentaires pour le Nord de l'Ontario²².

Fabrication

Le secteur manufacturier est un contributeur important à l'économie du Nord de l'Ontario avec environ 623 entreprises manufacturières employées soit environ 22 500 travailleurs en 2024, soit 6 % de l'emploi total de la région. Avec une baisse de 7 % de l'emploi dans le secteur manufacturier, le niveau de 2024 demeure inférieur à son sommet de 2015. Le secteur a contribué à hauteur de 2,4 milliards de dollars (7 %) au PIB du Nord de l'Ontario en 2023²³.

La fabrication avancée comprend des entreprises qui utilisent des applications innovantes telles que la robotique de pointe, l'automatisation et la fabrication intégrée par ordinateur pour développer leurs produits. De nouvelles techniques et équipements de fabrication, combinés aux technologies de l'information et à la microélectronique, ont donné naissance à des procédés de fabrication innovants utilisés dans les entreprises du Nord. Cela comprend des entreprises impliquées dans les secteurs minier, les télécommunications, la chimie et les plastiques, les transports (ferroviaire et aérospatial), la transformation alimentaire et les pièces automobiles.

Les occasions générées par la croissance continue de la fabrication dans le Nord de l'Ontario continueront de dépendre d'un approvisionnement fiable et de travailleurs bien formés et hautement qualifiés. Les employeurs, les artisans et les étudiants ont tous besoin d'un accès facile à une formation et à une éducation de pointe pour rester à jour sur les nouvelles technologies et leur application à divers procédés de fabrication.

Le développement et l'adoption continus d'applications et technologies innovantes garantiront que les entreprises du Nord demeurent compétitives sur les marchés mondiaux.

Depuis 2018, la SGFPNO a soutenu 541 projets dans le secteur de la fabrication avancée, avec un investissement total de 124 millions de dollars, et un levier de

²² Arts, culture et industries créatives, MTCJ, septembre 2025

²³ Statistique Canada, Emploi annuel par industrie

484 millions de dollars d'investissements supplémentaires pour le Nord de l'Ontario²⁴.

Collectivités et infrastructures

Au cœur d'un Nord de l'Ontario prospère se trouvent des collectivités fortes et dynamiques. Le Nord de l'Ontario comprend 144 municipalités, 106 collectivités des Premières Nations, des collectivités métisses et plus de 150 collectivités non constituées en municipalité.

Pour que les entreprises et organisations prospèrent, les collectivités ont besoin de services et d'infrastructures essentiels qui servent non seulement les collectivités du Nord, mais améliorent aussi leur capacité à attirer de la main-d'œuvre qualifiée, des professionnels et des entreprises. Le soutien à l'infrastructure communautaire est un élément clé du paysage économique du Nord de l'Ontario. La SGFPNO continue de soutenir des améliorations, réparations et/ou rénovations progressives qui contribuent à des collectivités saines et dynamiques.

Depuis 2018, la SGFPNO a soutenu 781 projets d'amélioration communautaire, avec un investissement total de 337 millions de dollars, et un levier de 708 millions de dollars supplémentaires pour le nord de l'Ontario²⁵.

3.0. Mandat, priorités, et initiatives du ministère du Développement et de la croissance économique du Nord

Mandat

Le ministère du Développement et de la croissance économique du Nord (MDCEN) œuvre à faire progresser le développement économique et communautaire dans le Nord de l'Ontario grâce à des partenariats collaboratifs et des solutions qui reflètent les besoins uniques du Nord. Pour y parvenir, le gouvernement a entrepris plusieurs initiatives détaillées ci-dessous :

Priorités

I. Développement économique du Nord

- Rendre le Nord de l'Ontario fort, en santé et prospère au bénéfice de toute la population de l'Ontario, y compris les peuples autochtones.
- Accroître les occasions économiques par l'innovation, la collaboration et la réduction des obstacles pour les entreprises tout en développant, adaptant et offrant des programmes et services de développement économique et communautaire dans le Nord.

²⁴ Projets approuvés par la SGFPNO en date d'octobre 2025

²⁵ Approbations par la SGFPNO au 23 août 2024

II. Excellence et modernisation de la prestation de services

- Offrir à la population de l'Ontario des programmes, des services et des expériences plus rapides, meilleurs, plus simples et réactifs à leurs besoins en adoptant des approches numériques utilisant la prise de décision éclairée par les données et augmentant l'efficacité.
- Créer une culture d'amélioration continue afin d'assurer que les services publics sont offerts de façon efficiente et efficace.

III. Direction organisationnelle

- Bâtir une culture de travail responsable, innovante et collaborative, où les employés sont valorisés, engagés et peuvent activement soutenir une organisation respectueuse, équitable, accessible, diversifiée et inclusive, contre le racisme et exempte de discrimination et de harcèlement.
- Responsable de la gestion efficace, efficiente et éthique des ressources ainsi que de la prise de décisions fiscalement responsables.

Initiatives

- Fournir des conseils, des renseignements et du soutien aux partenaires ministériels et au gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, programmes et services gouvernementaux dans le Nord, en mettant l'accent sur les connaissances et perspectives nordiques et régionales.
- Aider les municipalités du Nord, les collectivités et les peuples autochtones à développer et accroître la capacité de développement économique, améliorer la qualité de vie, maintenir leur viabilité économique et atteindre leur plein potentiel économique.
- Fournir du leadership et des contributions aux politiques de développement économique et mettre en œuvre des actions pour atteindre des résultats conformes aux priorités gouvernementales.
- Fournir une supervision fiscale et de responsabilité, une orientation et un soutien à l'approche planifiée par le gouvernement pour la SGFPNO.
- Aider et soutenir les entreprises en démarrage et les entreprises situées dans le Nord de l'Ontario à faire croître et à développer leur entreprise.
- Déterminer et prioriser les investissements stratégiques dans les transports, la collectivité et d'autres infrastructures critiques, y compris les infrastructures routières, dans le Nord de l'Ontario, en s'appuyant sur des partenariats établis avec d'autres ministères et gouvernements.
- Aider les collectivités du Nord à déterminer, promouvoir et sécuriser des occasions de développement économique qui favorisent la croissance économique régionale en soutenant l'attraction des investissements, la diversification économique et la création d'emplois.

3.1. Priorités du gouvernement de l'Ontario

En mai 2025, le gouvernement de l'Ontario a publié le budget de 2025 : *un plan pour*

protéger l'Ontario. Le budget de 2025 comprend des mesures visant à protéger les travailleurs, les entreprises et les emplois de l'Ontario face aux tarifs américains et à l'incertitude économique persistante, avec un plan visant à bâtir une économie plus résiliente et autonome. Le budget renforce l'objectif du gouvernement de transformer l'Ontario en l'endroit le plus compétitif pour investir, créer des emplois et faire des affaires dans le G7, tout en investissant davantage dans les soins de santé, l'éducation et d'autres services essentiels²⁶.

L'Ontario renforce sa compétitivité en soutenant l'investissement manufacturier, en élargissant le commerce interprovincial, en augmentant la capacité électrique, en encourageant l'innovation et en aidant les petites entreprises à croître. La province débloque également des minéraux critiques pour alimenter l'industrie et construire des infrastructures essentielles.

Les principales initiatives présentées dans le budget de l'Ontario de 2025 : *un plan pour protéger l'Ontario* vise à libérer le potentiel économique du Nord de l'Ontario et comprend les éléments suivants :

Réponse de l'Ontario aux tarifs américains

L'imposition de tarifs américains représente une menace économique importante pour l'Ontario, touchant particulièrement des secteurs clés comme l'automobile, l'acier et la foresterie. Le protectionnisme commercial américain pose des défis aux entreprises de l'Ontario, en particulier celles qui disposent de chaînes d'approvisionnement transfrontalières intégrées. Ces mesures devraient entraîner des pertes d'emplois, une augmentation des coûts pour les consommateurs et des perturbations dans les collectivités. En même temps, cela crée de nouvelles occasions de diversification et d'expansion du marché. L'Ontario s'attaque à l'impact des tarifs américains en offrant un soutien ciblé aux travailleurs, aux entreprises et aux collectivités, tout en renforçant la capacité économique à long terme de la province. Cela comprend le renforcement du commerce interne, l'investissement dans les infrastructures et l'accélération du développement de minéraux et de ressources critiques, particulièrement dans le cercle de feu, afin d'accroître la compétitivité de l'Ontario, d'attirer des investissements et de soutenir la création d'emplois.²⁷

En réponse, l'Ontario met en œuvre une stratégie globale pour soutenir les industries et collectivités touchées, tout en renforçant la résilience économique et la compétitivité de la province. Cela comprend :

- Programme de financement pour protéger l'Ontario : jusqu'à 1 milliard de dollars en soutien des liquidités pour les entreprises des secteurs de l'acier, de l'aluminium et de l'automobile afin de maintenir ses opérations et de protéger les emplois.

²⁶ Plan pour protéger l'Ontario, Budget de l'Ontario, 2025

²⁷ Plan pour protéger l'Ontario, Budget de l'Ontario, 2025

- Programme d'aide aux collectivités affectées par les barrières tarifaires (PACBT) : 40 millions de dollars en subventions flexibles à partir de 2025–2026. Ce financement soutiendra des projets qui aident les collectivités à répondre aux perturbations commerciales et à se tourner vers l'approvisionnement auprès de fournisseurs nationaux et locaux, lorsque possible. Le programme soutiendra également des initiatives stratégiques à grande échelle qui permettent et transforment des secteurs clés et des grappes industrielles afin d'aider les entreprises à croître, à trouver de nouveaux marchés et investissements, et à diversifier leurs chaînes d'approvisionnement.
- Fonds L'Ontario, ensemble pour le commerce : 50 millions de dollars pour aider les petites et moyennes entreprises (PME) à relocaliser les chaînes d'approvisionnement, à élargir les marchés interprovinciaux et à renforcer leur résilience commerciale.
- Leadership du commerce interprovincial : Grâce à la *Loi pour protéger l'Ontario en favorisant le libre-échange au Canada*, l'Ontario a signé des protocoles d'entente avec 10 provinces et territoires, le commerce interprovincial représentant maintenant près de 30 % du PIB provincial.²⁸
- Expansion du commerce international : L'Ontario a ouvert de nouveaux centres de commerce et d'investissement en Asie du Sud-Est et a nommé un délégué général pour la région.²⁹ L'Accord de partenariat économique global (APEG) entre le Canada et l'Indonésie élimine les tarifs sur presque toutes les principales exportations de l'Ontario, favorisant la diversification du commerce et l'attraction des investissements.³⁰
- Partenariat fédéral : Le gouvernement du Canada a lancé une initiative régionale de réponse tarifaire de 6,5 milliards de dollars, mise en œuvre par l'entremise de la FedNor et des agences de développement régional, afin de soutenir les PME dans les secteurs les plus touchés par les tarifs.³¹

Ces efforts coordonnés visent à protéger les intérêts économiques de l'Ontario, à soutenir les travailleurs et les entreprises, et à positionner la province pour une croissance à long terme dans un environnement commercial mondial en mutation.

Libérer le potentiel économique des minéraux essentiels de l'Ontario

L'imposition de tarifs américains a mis en lumière l'urgence de renforcer la résilience

²⁸ Communiqué de presse, l'Ontario signe de nouveaux accords de libre-échange avec la Colombie-Britannique et les trois territoires du Canada, le 21 juillet 2025

²⁹ Communiqué de presse, la province nomme un nouveau délégué général en Asie du Sud-Est, le 9 juin 2025

³⁰ Communiqué de presse, le Premier ministre Carney annonce un nouvel accord commercial avec le premier accord commercial bilatéral entre l'Indonésie et le Canada avec un pays de l'ANASE, le 24 septembre 2025

³¹ Communiqué de presse, le gouvernement du Canada lance une nouvelle réponse pour protéger, construire et transformer les entreprises du Nord de l'Ontario, le 19 septembre 2025.

économique de l'Ontario. Cela comprend un accent accru sur les minéraux critiques d'origine nationale afin de maintenir des chaînes d'approvisionnement sécurisées et de dynamiser l'économie de l'Ontario. Les technologies en rapide évolution augmentent à leur tour la demande mondiale de minéraux critiques, qui sont devenus importants pour des industries stratégiques, notamment dans les secteurs de la défense, de l'aérospatiale, de l'automobile et de l'énergie.

Déverrouiller le Cercle de feu

Le Cercle de feu est l'un des plus grands atouts de l'Ontario face aux menaces économiques des États-Unis. Le Cercle de feu contient l'une des occasions de développement minéral les plus prometteuses au monde, représentant un potentiel économique énorme. La région comprend des réserves de chromite, de cuivre, de cobalt, de nickel, de platine et de nombreux autres minéraux critiques qui jouent un rôle important dans le soutien aux technologies innovantes, notamment l'électronique, les VE et les technologies propres.

En avril 2025, l'Ontario a introduit la *Loi pour protéger l'Ontario en libérant son économie* afin de simplifier les approbations grâce à un modèle Un projet, une évaluation, réduisant ainsi les temps d'examen de 50 %. La province cherche également à obtenir la reconnaissance fédérale des évaluations provinciales et autochtones.

Amélioration de l'accès au Cercle de feu

Développer des infrastructures clés, y compris un accès routier fiable pour toutes les saisons, est une étape cruciale pour libérer des occasions économiques et des avantages dans le Cercle de feu.

Cela comprend l'avancement de projets routiers toutes saisons tels que la route d'accès à la collectivité de Marten Falls, la route d'approvisionnement de Webequie et le lien routier nord pour relier pour la première fois les collectivités des Premières Nations au réseau routier provincial. Les principales améliorations autoroutières à Greenstone ont été complétées en novembre 2024, et un accord historique avec la Première Nation d'Aroland annoncé en janvier 2025 permet la construction routière sur tout le tracé jusqu'au Cercle de feu. De plus, la province investit 11,9 millions de dollars en 2025–2026 pour étendre l'accès à large bande à cinq collectivités éloignées membres de Matawa, soutenant l'éducation, les soins de santé et le développement économique.

Investissement dans les minéraux critiques

L'Ontario renforce son engagement envers le secteur des minéraux critiques grâce à une série d'investissements stratégiques visant à stimuler l'innovation, l'exploration et la participation économique autochtone.

En soutien, l'Ontario a lancé un Fonds de 500 millions de dollars pour le traitement des minéraux critiques (FTMC) pour soutenir le développement et l'expansion des

installations de transformation, assurant que les minéraux extraits en Ontario soient également raffinés localement. Cette initiative stimulera la création d'emplois, attirera des investissements privés et ouvrira de nouvelles occasions, particulièrement dans les collectivités autochtones et du Nord comme Thunder Bay, Sault Ste. Marie, Sudbury, North Bay et Timmins.

Pour soutenir davantage l'exploration en phase initiale, l'Ontario investit 10 millions de dollars supplémentaires en 2025-2026 pour prolonger le Programme ontarien de petites explorations minières (POAPSEM). Cela s'appuie sur 35 millions de dollars déjà engagés, aidant 84 entreprises — 62 axées sur les minéraux critiques — à faire avancer les projets miniers futurs et la croissance économique.

L'Ontario favorise également l'innovation par l'entremise du Fonds pour l'innovation relative aux minéraux critiques (FIMC), avec 5 millions de dollars supplémentaires sur deux ans pour soutenir les technologies en exploration, exploitation minière et récupération. Un nouveau règlement en vertu de la *Loi sur les mines*, en vigueur le 1^{er} juillet 2025, fera de l'Ontario la première juridiction canadienne à simplifier les permis pour la récupération des minéraux résiduels des déchets miniers, libérant ainsi des ressources comme le lithium, le cobalt et le platine.

Pour renforcer les partenariats autochtones, l'Ontario a lancé le Programme de financement pour les initiatives autochtones (PFIA) de 3 milliards de dollars et investit 70 millions de dollars sur quatre ans dans le Fonds pour la participation autochtone pour soutenir l'engagement dans l'exploration minière. 10 millions de dollars supplémentaires sur trois ans financeront des bourses pour les étudiants des Premières Nations poursuivant des carrières dans le développement des ressources.

Ensemble, ces investissements renforcent l'engagement de l'Ontario à bâtir une chaîne d'approvisionnement résiliente et intégrée et à positionner la province comme destination compétitive pour l'innovation et l'investissement mondial.

Soutenir le secteur forestier de l'Ontario

La foresterie est un moteur économique clé en Ontario, avec des forêts de la Couronne couvrant près des deux tiers de la province. Le secteur soutient les emplois et les investissements, surtout dans les collectivités autochtones, du Nord et rurales. Le gouvernement demeure engagé envers une gestion durable des forêts et la promotion de l'utilisation responsable des ressources naturelles de l'Ontario.

L'Ontario investit dans la résilience à long terme du secteur forestier avec 6 millions de dollars en 2025-2026, afin d'élargir les routes d'accès forestières dans le Nord de l'Ontario, de soutenir le développement économique et les infrastructures pour les utilisateurs autochtones, publics et commerciaux. 2,4 millions de dollars supplémentaires sur trois ans soutiendront la stratégie du secteur forestier, favorisant des projets de construction innovants et une meilleure utilisation du bois de la Couronne.

Grâce au Programme d'utilisation de la biomasse forestière de 60 millions de dollars, l'Ontario fait progresser l'utilisation de bois sous-utilisé et de sous-produits de sciage pour :

- augmenter les volumes de récolte pour les produits traditionnels et innovants;
- soutenir les économies régionales et les opérations forestières;
- collaborer avec les municipalités, l'industrie et les collectivités autochtones pour identifier les usages futurs du bois.

Renforcer le secteur agroalimentaire de l'Ontario

Promouvoir la stabilité agroalimentaire grâce au Programme de gestion des risques de l'Ontario

L'Ontario possède un secteur agroalimentaire riche et diversifié qui produit plus de 200 produits agricoles, dont 60 % des aliments produits en Ontario sont transformés et consommés dans la province. La promotion de la stabilité agroalimentaire par l'entremise du Programme de gestion des risques (PGR) de l'Ontario, y compris l'autogestion des risques, aide les agriculteurs ontariens à rivaliser à l'échelle mondiale en offrant un soutien pour les risques hors de leur contrôle. Cela aide à assurer la prévisibilité et la stabilité nécessaires pour que les entreprises agroalimentaires investissent et se développent à un moment où la menace des tarifs douaniers et d'autres instabilités du marché sur le secteur créent des risques supplémentaires. En janvier 2025, l'Ontario a annoncé une augmentation du financement annuel du PGR, passant de 150 millions à 250 millions de dollars sur une période de trois ans, en commençant par une augmentation de 30 millions de dollars pour l'année du programme 2025.

L'augmentation du PGR de l'Ontario soutiendra les agriculteurs dans leur capacité à répondre aux défis du marché tout en renforçant leur confiance et leur compétitivité à long terme en affaires. Le PGR soutient plus de 383 000 emplois et 24 milliards de dollars dans toute la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire de l'Ontario sur 8 500 fermes, alors qu'ils font face à des défis tels que la fluctuation des prix du marché et des événements météorologiques extrêmes tels que des inondations, des sécheresses ou des maladies.

4.0. Aperçu des programmes actuels de la SGFPNO

Les programmes de la SGFPNO permettent aux clients de poursuivre l'investissement dans leurs entreprises, bâtir des collectivités nordiques fortes et résilientes, attirer, retenir et développer la main-d'œuvre du Nord de l'Ontario, et mettre en valeur la culture, la géographie et les talents du Nord de l'Ontario, tout en soutenant la croissance et le développement économiques.

Programme pour l'investissement dans le Nord

Le Programme pour l'investissement dans le Nord vise à stimuler la croissance économique dans le Nord de l'Ontario en encourageant les entreprises à investir dans des occasions de développement d'affaires transformatrices, stratégiques et complémentaires dans les collectivités du Nord.

Le programme soutient la productivité, l'innovation, la compétitivité des entreprises, la croissance des revenus, le développement de la capacité d'exportation, ainsi que la création et la rétention d'emplois à travers six volets du programme :

- **Innovation** : soutient la recherche, le développement et la commercialisation de technologies nouvelles et innovantes dans le Nord de l'Ontario.
- **Innovation – Chaire de recherche industrielle** : établit et renforce la capacité de recherche dans les universités, collèges et institutions de recherche du Nord de l'Ontario.
- **Investissement – Lancement** : aide à lancer de nouvelles entreprises dans le Nord de l'Ontario.
- **Investissement – Croissance** : contribue à la croissance des entreprises existantes dans le Nord de l'Ontario.
- **Investissement – Localisation** : aide à localiser de nouvelles opérations commerciales dans le Nord de l'Ontario.
- **Drainage régional par carrelage** : soutient le secteur agricole dans l'installation de drainage par carrelage afin d'améliorer la qualité des terres arables dans le Nord de l'Ontario, ce qui entraîne des saisons de croissance plus productives et une augmentation des rendements agricoles.

Programme pour la main-d'œuvre et le talent

Le programme pour la main-d'œuvre et le talent vise à attirer, retenir et développer la main-d'œuvre du Nord de l'Ontario en ciblant les nouveaux entrants sur le marché du travail, ceux qui changent de carrière, les chômeurs et les sous-employés. Cela comprend l'embauche d'apprentis dans le cadre d'un programme d'apprentissage enregistré.

Le programme pour la main-d'œuvre et le talent est composé de deux sources de financement :

- **Développement de la main-d'œuvre autochtone** : renforce et développe la main-d'œuvre autochtone du Nord de l'Ontario grâce à des partenariats d'affaires en offrant des stages aux Autochtones.
- **Développement de la main-d'œuvre** : renforce et développe la main-d'œuvre du Nord de l'Ontario grâce à des partenariats d'affaires en offrant des stages.

Programme pour l'amélioration communautaire

Le programme pour l'amélioration communautaire bâtit des collectivités nordiques fortes et résilientes grâce à des investissements dans les infrastructures pour moderniser et réparer les actifs existants, améliorer la qualité de vie communautaire, les infrastructures de développement économique et des initiatives stratégiques de développement économique. Le programme pour l'amélioration communautaire comprend deux sources de financement :

- **Amélioration des régions rurales :** soutient les municipalités rurales, les collectivités autochtones, les organismes à but non lucratif et les conseils de services locaux desservant une population de moins de 30 000 personnes.
- **Amélioration de votre collectivité :** soutient les municipalités, les collectivités autochtones, les organismes à but non lucratif et les conseils de services locaux dans le Nord de l'Ontario.

Programme de soutien aux initiatives culturelles

Le programme de soutien aux initiatives culturelles met en valeur la culture, la géographie et les talents du Nord de l'Ontario à travers des partenariats d'événements et des productions cinématographiques et télévisuelles. Le programme de soutien aux initiatives culturelles comprend deux sources de financement :

- **Événements communautaires** : soutient des organismes qui organisent des événements communautaires afin d'accroître leur visibilité et de promouvoir le développement économique dans le Nord de l'Ontario.
- **Cinéma et télévision** : augmente les emplois et les investissements dans l'industrie pour des productions cinématographiques et télévisuelles originales de qualité produites dans le Nord de l'Ontario, tout en mettant en valeur sa culture, sa géographie, ses histoires et ses talents.

5.0. Mesures du rendement

Les mesures du rendement constituent un outil de gestion essentiel pour les organisations du secteur public. Des mesures bien conçues permettent à des agences et ministères de prendre des décisions solides, de mettre en lumière et de suivre les améliorations dans les programmes et services, et de répondre aux exigences de responsabilisation en rendant compte des résultats. Les mesures du rendement signalent aussi les domaines nécessitant attention et amélioration, et mettent l'accent sur l'amélioration et la valeur du programme ou du service.

La SGFPNO utilise une combinaison de mesures du rendement basées sur les résultats, les progrès et spécifiques aux programmes pour suivre les progrès vers son mandat et l'orientation annuelle du ministère.

Les mesures basées sur les résultats évaluent l'efficacité des opérations pour atteindre les objectifs stratégiques de l'agence. Parce que ces mesures reflètent les résultats à long terme souhaités des programmes ou services, la SGFPNO ne se fixe pas d'objectifs de rendement. Ces mesures sont appelées des mesures externes du rendement clés et comprennent des indicateurs tels que la création d'emplois et l'effet de levier des investissements.

Les mesures basées sur les résultats, quant à elles, captent le volume et la qualité des activités de l'agence qui contribuent à l'atteinte des résultats. On les appelle des mesures du rendement non clés, le taux de satisfaction du service client étant l'indicateur principal.

Pour le suivi du rendement spécifique au programme, la SGFPNO applique un mélange de mesures de progrès et de résultats afin d'assurer une vue d'ensemble de l'efficacité du programme et de la prestation des services.

Les sections suivantes mettent en lumière le suivi du rendement et les résultats

historiques de la SGFPNO. La SGFPNO rend compte des mesures du rendement chaque année dans son rapport annuel.

5.1. Mesures externes du rendement clés

Nombre d'emplois à temps plein créés ou conservés

Les programmes de financement de la SGFPNO sont ultimement axés sur la création et la rétention d'emplois. Ainsi, la SGFPNO financera des projets dans le Nord de l'Ontario qui entraînent la création et/ou la rétention d'emplois. L'objectif de création et de la rétention d'emplois pour l'exercice en cours et la durée du plan est de 2 000.

Création totale d'emplois

Exercice	Emplois créés et conservés	Objectif
2025-26 en cours	1 253 ³²	2 000

Investissements de la SGFPNO provenant d'autres partenaires

Les programmes de financement de la SGFPNO ont été conçus pour tirer parti de fonds externes supplémentaires. Cette augmentation des investissements grâce à l'effet de levier du financement offrira des occasions de créer des emplois dans un large éventail de secteurs économiques du Nord de l'Ontario. L'objectif du levier d'investissement pour la SGFPNO demeure de 3:1 pendant toute la durée du plan. Par conséquent, pour chaque dollar investi par la SGFPNO, son objectif est de faire levier ou de stimuler un investissement de trois dollars supplémentaires provenant d'autres sources. Cependant, il faut noter que les programmes de la SGFPNO exigent généralement un ratio 1:1, car le financement est généralement limité à 50 % des coûts admissibles des projets.

Ratio de levier

Exercice	Chiffre réel	Objectif
2025-2026 en cours	2,91 ³³	3

5.2. Mesures du rendement non clés

³² La figure comprend les investissements dans les projets de la SGFPNO entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 décembre 2025

³³ La figure comprend les investissements dans les projets de la SGFPNO entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 décembre 2025

Satisfaction du service à la clientèle

La satisfaction du service à la clientèle envers la SGFPNO et ses fournisseurs de services est évaluée annuellement. Un sondage auprès des clients est réalisé après la clôture de chaque exercice afin de mesurer la satisfaction des clients envers les services fournis. Les résultats fournissent à la SGFPNO une rétroaction pour aider à l'amélioration continue de la prestation des services.

Les résultats du sondage auprès des clients de la SGFPNO sont résumés à partir des réponses d'un large éventail d'interactions avec ces clients. Les bénéficiaires du sondage comprenaient des clients cherchant des renseignements sur la façon de postuler, ceux qui demandaient un financement, ainsi que ceux qui recevaient ou refusaient un financement. Pour 2024-2025, la SGFPNO a atteint un taux de satisfaction client de 86,4 %, ce qui correspond aux clients qui sont d'accord (à 22,84 %) ou fortement d'accord (à 63,53 %) avec l'affirmation « Dans l'ensemble, je suis satisfait de la qualité des services fournis par la SGFPNO. »

Satisfaction de la clientèle

Exercice	Chiffre réel	Objectif
2021-2022	88,5 %	85%
2022-2023	85,6%	85%
2023-2024	86,6%	85 %
2024-2025	86,4 %	85 %

5.3. Mesures du rendement non clés spécifiques au programme

Les mesures suivantes basées sur les résultats non clés (immédiat et à long terme) ont été développées pour les programmes de la SGFPNO. Les programmes actuels de la SGFPNO acceptent des candidatures depuis le 11 février 2021, avec des approbations commençant pour l'exercice 2021-2022.

Les mesures du rendement des résultats immédiats rapportées ci-dessous représentent des chiffres du début de l'année pour 2025-2026, y compris toutes les approbations du 1^{er} avril 2025 au 30 septembre 2025. Les chiffres ci-dessous comprennent uniquement les projets approuvés dans le cadre des programmes en cours, et ne comprennent pas les homologations de programmes hérités.

Programme pour l'investissement dans le Nord

Résultat immédiat : Les entreprises du Nord de l'Ontario ont accès au capital et créent/conservent des emplois dans le Nord.

Mesures :

- le nombre d'entreprises soutenues;
- les investissements provenant d'ailleurs;
- le nombre d'emplois créés/conservés.

Mesure	2025-26 en cours ³⁴
Nombre d'entreprises soutenues	69
Nombre d'emplois créés/conservés	406
Investissements provenant d'ailleurs	Un ratio de 4,1 ou 91,7 millions de dollars en dollars réels

Résultats à plus long terme : Les entreprises du Nord de l'Ontario de développent, augmentent leur productivité et développent la capacité d'innover.

Mesures :

1. augmentation de la croissance et de la productivité des entreprises dans le Nord de l'Ontario :
 - nombre d'expansions commerciales/d'entreprises en démarrage;
 - pourcentage du taux de survie des entreprises;
 - variation en pourcentage de l'investissement en R et D.
2. Augmentation des marges brutes des entreprises du Nord de l'Ontario :
 - variation en pourcentage des marges brutes;
 - augmentation du nombre de ventes pour les entreprises du Nord de l'Ontario.
3. Productivité accrue des entreprises dans le Nord de l'Ontario :
 - nombre de nouveaux produits ou services offerts dans les entreprises du Nord de l'Ontario.

Programme pour la main-d'œuvre et le talent

Résultat immédiat : les employeurs du Nord de l'Ontario et les candidats aux stages participent au programme pour la main-d'œuvre et le talent de la SGFPNO, aidant à combler les pénuries de travailleurs qualifiés.

Mesures :

1. nombre de candidatures de stage approuvées.
2. nombre de candidatures de stage approuvées pour les autochtones.

Mesure	2025-26 en cours ³⁵
Nombre de candidatures de stage	575

³⁴ La figure comprend les investissements dans les projets de la SGFPNO entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 décembre 2025

³⁵ La figure comprend les investissements dans les projets de la SGFPNO entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 décembre 2025

approuvées	
Nombre de candidatures de stage approuvées pour les autochtones	63

Résultats à plus long terme : Les chercheurs d'emploi du Nord de l'Ontario, y compris ceux d'origine autochtone, bénéficient d'un meilleur accès à la formation professionnelle et à l'expérience de travail, ce qui mène à un emploi à long terme.

De plus, les employeurs du Nord de l'Ontario développent et bénéficient d'une main-d'œuvre qualifiée croissante, y compris des artisans et des professionnels.

Mesures :

1. Augmentation du nombre de chercheurs d'emploi, y compris ceux d'origine autochtone, bénéficiant d'un meilleur accès à la formation professionnelle et à l'expérience de travail, menant à un emploi à long terme.
 - variation en pourcentage du nombre de stagiaires et de stagiaires en apprentissage embauchés;
 - variation en pourcentage du nombre de stagiaires autochtones et de stagiaires en apprentissage autochtones embauchés.
2. Augmentation du nombre d'employeurs qui développent et bénéficient d'une main-d'œuvre qualifiée croissante.
 - variation en pourcentage du nombre de stages dans le secteur privé;
 - variation en pourcentage du nombre d'employeurs qui embauchent des employés à temps plein ayant participé au programme.

Programmes pour l'amélioration communautaire et de soutien aux initiatives culturelles

Résultat immédiat : Les collectivités du Nord de l'Ontario ont accès au capital pour améliorer et moderniser les infrastructures, organiser des événements et mettre en valeur la culture, la géographie et les talents du Nord.

Mesures :

1. Augmenter l'accès au capital pour les collectivités du Nord de l'Ontario afin d'améliorer et de moderniser les infrastructures, d'organiser des événements et de mettre en valeur la culture, la géographie et les talents du Nord.
 - nombre d'actifs améliorés/optimisés;
 - nombre d'événements;
 - nombre de productions cinématographiques et télévisuelles.

Mesure	2025-26 en cours ³⁶
Nombre d'actifs améliorés/optimisés	122
Nombre d'événements	55
Nombre de productions cinématographiques et télévisuelles	14

Résultats à plus long terme : Les actifs communautaires du Nord de l'Ontario sont modernisés, améliorés et optimisés, les événements sont bien fréquentés, et la culture, la géographie et les talents du Nord sont mis en valeur dans des productions cinématographiques et télévisuelles.

Mesures :

1. Augmentation de la modernisation des collectivités du Nord de l'Ontario, de l'expansion et de l'amélioration des actifs.
 - valeur en dollars des actifs modernisés/améliorés/optimisés.
2. Participation aux événements du Nord de l'Ontario.
 - nombre de participants à l'événement.
3. Augmentation des productions cinématographiques et télévisuelles mettant en valeur la culture, la géographie et/ou les talents du Nord.
 - variation en pourcentage du nombre de productions cinématographiques et télévisuelles.

6.0. Marketing et communications

La SGFPNO collabore avec le ministère du Développement et de la Croissance économique du Nord dans la planification et la mise en œuvre des actions de communication afin d'accroître la sensibilisation, la compréhension et la reconnaissance de la SGFPNO, de ses programmes et de ses processus.

Objectifs clés :

- Accroître la sensibilisation aux programmes de la SGFPNO et aux occasions de soutien financier, en mettant l'accent sur la promotion des candidatures aux filières d'affaires qui stimulent l'emploi et la croissance.
- Éduquer et engager les clients afin de favoriser le succès des applications et projets de la SGFPNO.
- Augmenter les demandes auprès d'une diversité de collectivités et de clients autochtones.
- Renforcer les partenariats et promouvoir les relations pour réaliser de manière collaborative les priorités gouvernementales.

³⁶ La figure comprend les investissements dans les projets de la SGFPNO entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 décembre 2025

Résultats

- Le financement de la SGFPNO soutient davantage de projets qui génèrent des emplois et stimulent la croissance économique.
- Offrir un excellent service aux clients, partenaires et intervenants/partenaires.
- Améliorer le langage et l'apparence des ressources destinées aux clients et aux employés afin d'améliorer la compréhension des informations sur les programmes et de simplifier les processus.
- Augmenter les demandes pour le soutien de la SGFPNO auprès d'une plus grande diversité de collectivités et de clients autochtones.
- Augmenter l'utilisation de toutes les ressources appropriées sur les médias sociaux et en ligne.
- Collaborer avec les partenaires de la SGFPNO pour garantir que les clients reçoivent un accompagnement et un soutien accrus tout au long du cycle de financement du projet.

7.0. Plan de prestation de services électroniques et de technologies de l'information

Au cours de l'exercice 2026–2027, la SGFPNO continuera de faire avancer une série d'initiatives stratégiques de gestion de l'information qui soutiennent ses efforts de modernisation et renforcent les politiques et procédures tout au long du cycle de vie de la gestion de l'information. Ces initiatives s'alignent sur la stratégie technologique plus large de la fonction publique de l'Ontario (FPO), qui met l'accent sur la transformation numérique, l'amélioration de la cybersécurité et l'amélioration de la prestation de services à l'échelle gouvernementale.

Les activités clés comprennent :

- renforcer les pratiques de gestion des dossiers et de l'information, en mettant l'accent sur la transition des flux de travail papier vers les plateformes numériques et sur l'amélioration de l'organisation, de l'accessibilité et de l'intégrité des dossiers corporatifs;
- mettre en œuvre des améliorations continue des processus guidée par la méthodologie LEAN afin d'optimiser l'efficacité opérationnelle et d'améliorer l'expérience utilisateur;
- contribuer aux objectifs du gouvernement de l'Ontario en matière de gouvernement ouvert en augmentant de manière responsable l'accès public aux données de la SGFPNO, favorisant ainsi la transparence, l'accessibilité et une sécurité robuste des données;
- faire avancer la stratégie de technologie de l'information de l'organisation, qui englobera :
 - l'expansion des capacités de libre-service destinées aux clients;
 - une protection accrue des données grâce à la migration d'informations sensibles vers une infrastructure sécurisée au sein de la FPO;
 - la centralisation de l'accès aux données générales, aux archives et aux

ressources internes;

- le renforcement des outils de déclaration en libre-service et d'analyse;
- l'identification et la mise en œuvre d'occasions d'améliorer l'intégrité des données, de rationaliser et de nettoyer les ensembles de données hérités, et d'automatiser les processus manuels pour améliorer la cohérence, réduire la charge administrative et soutenir la prise de décision éclairée.

Collectivement, ces efforts positionneront la SGFPNO pour fonctionner de façon plus efficace, sécuritaire et transparente, tout en restant alignés sur les priorités provinciales de modernisation numérique et en offrant une valeur accrue aux intervenants et partenaires dans le Nord de l'Ontario.

8.0. Ressources pour respecter le mandat et l'orientation stratégique

Les tableaux suivants décrivent les ressources nécessaires pour continuer à soutenir les objectifs de la SGFPNO.

8.1. Calendrier projeté sur trois ans pour les dépenses administratives

	Exercice 2024-2025 Chiffres réels	Exercice 2025-2026 prévision	Exercice 2026-2027 Budget	Exercice 2027-2028 Budget	Exercice 2028-2029 Budget
Salaires et traitements	2 358 060 \$	2 596 500 \$	2 861 000 \$	2 929 000 \$	2 965 000 \$
Avantages sociaux	367 342	340 600	416 000	425 000	431 000
Transports et communications	175 162	250 000	250 000	250 000	250 000
Services	5 216 520	6 302 000	5 711 000	5 761 000	5 811 000
Projet de renouvellement des technologies de l'information et des systèmes				-	-
Fournitures et matériel	4 393	20 000	20 000	20 000	20 000
Coûts totaux d'administration	8 121 477 \$	9 509 100 \$	9 258 000 \$	9 385 000 \$	9 477 000 \$

Les points suivants doivent être pris en note concernant les informations financières précédentes concernant les ressources de la SGFPNO :

- Les salaires et avantages comprennent le plafond d'équivalent temps plein (ETP) géré par les risques pour les 26 postes à temps plein et un étudiant d'été. L'allocation ministérielle pour les ETP de la SGFPNO reste à 23.
- La composante services comprend les coûts associés aux services de diligence raisonnable tiers et du ministère du Développement et de la Croissance économique du Nord (MDCEN), des services de solutions d'affaires pour les groupes fonciers et de ressources pour les besoins en TIC, ainsi que la direction des services juridiques du MDCEN qui aide aux exigences légales.

8.2. Budget financier prévu sur trois ans

Le tableau suivant présente une prévision des revenus et dépenses de la SGFPNO projetés de 2026-2027 à 2028-2029.

(les chiffres sont rapportés en milliers de dollars)

Pour l'exercice	2024-2025 Chiffre réel	2025-2026 prévision	2026-2027 Projetées	2027-2028 Projetées	2028-2029 Projetées
Recettes					
Subvention de la province de l'Ontario	100 000 \$	110 000 \$	110 000 \$	110 000 \$	110 000 \$
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3 825	2 500	2 000	2 000	2 000
Intérêts sur les prêts en cours	818	708	800	900	1 000
Recouvrements	2 503	769	-	-	-
Total des recettes	107 146 \$	113 977 \$	112 800 \$	112 900 \$	113 000 \$
Dépenses					
Subventions	108 207 \$	106 347 \$	105 662 \$	106 035 \$	104 538 \$
Pertes de crédit	750	2 300	2 500	2 700	2 800
Administration – voir l'annexe	8 121	9 509	9 258	9 385	9 477
Total des dépenses	117 078 \$	118 156 \$	117 420 \$	118 120 \$	116 815 \$
Déficit annuel	(9 932) \$	(4 179) \$	(4 620) \$	(5 220) \$	(3 815) \$

Hypothèses utilisées pour élaborer la prévision budgétaire triennale projetée :

- L'allocation des paiements de transfert est détenue comme payable par le ministère jusqu'à ce que les ressources financières soient nécessaires pour la SGFPNO pour des projets engagés en flux de trésorerie.
- L'allocation annuelle de la SGFPNO restera à 110 millions de dollars jusqu'en 2028-2029, selon le budget de l'Ontario.

9.0. Engagement avec des tiers

Les tiers sont essentiels aux opérations et aux réalisations de performance de la SGFPNO.

La SGFPNO utilise les services de tiers pour soutenir la prestation de ses programmes du secteur privé en fournissant la diligence raisonnable des propositions, la surveillance

financière, l'évaluation des demandes de paiement des clients, ainsi que des services de recouvrement et d'exécution pour les prêts et les contributions conditionnelles.

La SGFPNO assure ses services tiers grâce à un processus d'approvisionnement concurrentiel établi par la province. La SGFPNO a lancé un dernier processus de demande d'offres au cours de l'exercice 2020-2021, et a signé une entente de cinq ans, en vigueur le 1^{er} mai 2022. La planification de l'acquisition du prochain contrat a débuté en 2025-2026 et se poursuivra en 2026-2027.

10. Partenariat stratégique – Direction du développement économique régional (DDER) du ministère du Développement et de la Croissance économique du Nord

Au sein du ministère du Développement et de la Croissance économique du Nord, le DDER entretient, soutient et promeut les programmes de la SGFPNO dans le nord de l'Ontario par l'entremise de ses cinq équipes régionales. La DDER compte actuellement 21 emplacements de bureaux dans le Nord de l'Ontario, avec des bureaux principaux d'équipes de secteur situés à Kenora, Thunder Bay, Timmins, Sault Ste. Marie, et North Bay/Sudbury. Chaque équipe de secteur emploie des conseillers en développement du Nord qui fournissent des services aux clients de la SGFPNO, y compris le développement de projets, l'assistance aux demandes et l'investigation de sources de financement supplémentaires ou complémentaires.

Pour les clients du secteur public, la DDER effectue une diligence raisonnable des propositions, effectue des services de suivi de projets et évalue les demandes de paiement des clients. La DDER offre également des services de conseil en programmes aux clients du secteur privé de la SGFPNO. L'amélioration et la rationalisation des services de soutien de la DDER, du développement d'applications à la surveillance de projet, sont essentielles pour soutenir ces clients.

11. SGFPNO – Employés de la fonction publique de l'Ontario

La SGFPNO maintient un protocole d'entente avec le ministère du Développement et de la Croissance économique du Nord (MDCEN). En vertu du protocole d'entente, le MDCEN fournira des services et du soutien à la SGFPNO en consultation avec le conseil d'administration, le président et le directeur général afin d'assurer l'exécution du mandat de la SGFPNO et d'appuyer ses activités quotidiennes.

Ce soutien et ces services comprennent les membres de la direction et du personnel du MDCEN affectés à la SGFPNO. Tous les membres de la direction et du personnel affectés à la SGFPNO demeurent des employés de la fonction publique de l'Ontario

(FPO) et le directeur général relève à la fois du président et du conseil d'administration de la SGFPNO, aussi bien que du MDCEN. Tous les membres de la direction et du personnel sont rémunérés en vertu du cadre de rémunération de la FPO et sont assujettis à toutes les directives et politiques en matière de ressources humaines de la FPO.

Le personnel à temps plein (ETP) de la SGFPNO est composé d'employés syndiqués et non syndiqués. Pour les ETP syndiqués, les unités de négociation comprennent les suivantes :

Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO)

Il s'agit de la plus grande unité de négociation au sein de la FPO, représentant un large éventail de catégories d'emplois non gestionnaires à travers le gouvernement. Le SEFPO est régi par la Loi sur la négociation collective des employés de la Couronne (LNCEC) et la Loi sur les relations de travail.

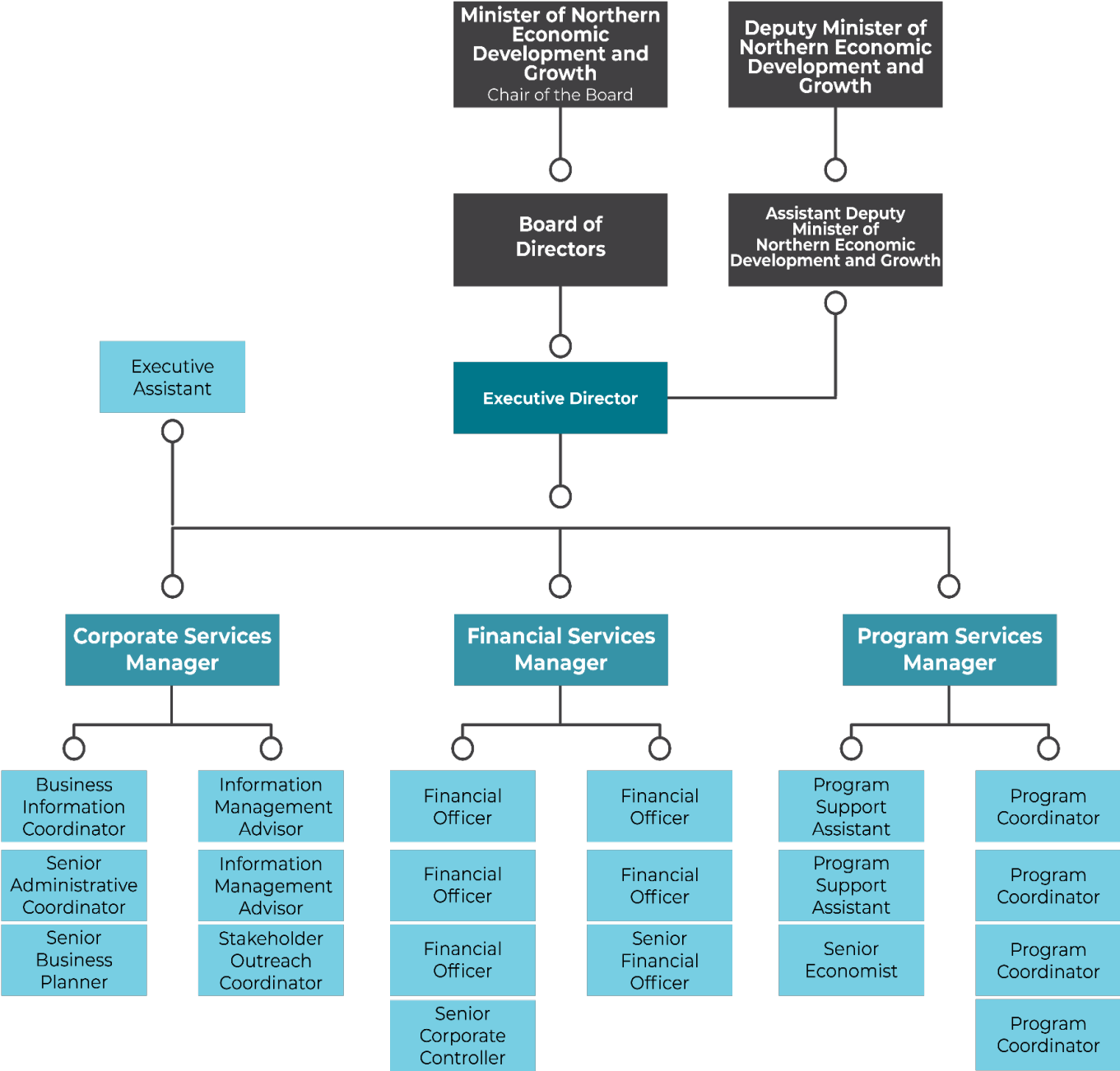
Dans la FPO, le SEFPO est divisé en deux unités de négociation – l'unité unifiée et l'unité correctionnelle. La résolution des différends pour l'unité unifiée se fait par grève ou lock-out, sans interruption des services essentiels et de l'arbitrage d'intérêts pour l'unité correctionnelle.

Association des employées et employés gestionnaires, administratifs et professionnels de la couronne de l'Ontario (AEEGAPCO)

L'AEEGAPCO est l'agent de négociation pour le personnel professionnel et de supervision qui n'exerce pas de fonctions de gestion ou qui ne traite pas de questions confidentielles en relations de travail.

L'AEEGAPCO est régie par la LNCEC et la Loi sur les relations de travail. Le règlement des différends se fait par grève ou lock-out, sans interruption des services essentiels.

12.0. Structure organisationnelle de la SGFPNO



13.0. Gestion des risques

La SGFPNO dispose d'un programme de gestion globale des risques (GGR) qui soutient l'agence en déterminant, évaluant et gérant les risques liés à l'agence. La GGR est alignée avec le programme et les pratiques de GGR de la FPO et du MDCEN, qui comprennent un processus d'évaluation, un suivi régulier des risques clés et la déclaration de ces résultats au conseil d'administration et au MDCEN. Le cadre de gestion des risques de la SGFPNO offre une plateforme pour gérer les risques dans plusieurs domaines clés de risque, notamment :

- stratégie;
- responsabilité/gouvernance;
- opérations;
- technologies de l'information et infrastructures;
- main-d'œuvre.

Le directeur général de la SGFPNO a la responsabilité ultime en matière de gestion des risques et est soutenu par la haute direction et les comités du conseil d'administration de la SGFPNO, y compris les comités d'audit et de gouvernance, ainsi que par les ressources du MDCEN, y compris les services juridiques et la planification d'affaires.